



## recherche aide urgent !!!!

Par **INCONU**, le **23/05/2012** à **06:42**

Bonjour, je vous expose mon probleme,ont a monté une société de transport avec deux associés dont a ma nomé president pour soidisant recupérés la license de transport au bout des cinq an du fait que c etait mon associé qui avait la license et qui avait deja gerer soidisant une entreprise (une belle arnaque) on a tenue 16 mois ,en date d aujourd hui je me retrouve sans salaire ni chaumage ni boulot !!!depuis fevrier 2012!!!! je ne me suis jamais occupé de la société du fait que j etait chauffeur je n ais jamais signé de cheque malgré qu il y en a us a peut pré 600 de fait meme mais salaire ,je n ai jamais us de carnet de cheque en ma possession, on avait chacun une carte bancaire avec un code personnel il y a us sur une carte 11000euro de tirer a la tirette (liquide )je m en suis apercu apres la liquidation de l entreprise apres avoir demandé un an de relevé de compte et une dette de 100 000 EURO a ce jour plus de contacte avec cette associer qui après plusiseur recommandé ne veux pas me redonné tout les papiers de la société (peut etre beaucoup de chose a caché) !!qui son a son domicile ,ainsi que la comptabilité de plus on avait une Voiture de société qui a etait vendu derriere mon dos sans mon accord ni meme ma signature,j ai pas mal de preuve relevé compte contacte avec les client jaimerai prouvé que je n es jamais geré la société et que se n es pas moi qui en a profité un max et cas ce jour je suis dans une situation catastrophique que l on ma foutu dans un merdier terrible comment puis je me defendre car pas le droit a rien du fait que j etait nomé president alors que j ai un contrat de travail chauffeur poid lourd des fiche de paye dont j ai cotisé merci pour vos reponse !!!!

Par **P.M.**, le **23/05/2012** à **09:15**

Bonjour,  
Je pense que cette fois, vous n'aurez pas l'imprudence ou la naïveté de penser qu'un tel dossier puisse être traité sur un forum et je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...